

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT CV. 600

Règlement modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif au plan de zonage

Avis aux personnes intéressées par une assemblée publique de consultation sur un projet de règlement modifiant le règlement de zonage CV. 195

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, le conseil a adopté par résolution le premier projet de règlement CV. 600 modifiant le règlement CV. 195 intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Saint-Gabriel » dont l'effet est d'ajuster les limites de zones aux limites des lots existants.

Une assemblée publique de consultation suivie d'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 4 novembre 2024 à 19h30 au bureau de la ville, situé au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

La disposition suivante est susceptible d'approbation référendaire :

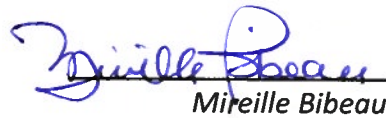
L'article 3, modifiant les limites des zones ambiguës qui chevauchant plusieurs lots sont déplacées pour que la zone occupant la majorité de la superficie du lot corresponde aux limites du lot.

Le règlement vise l'ensemble du territoire.

Toute personne désirant obtenir une copie de ce projet de règlement ou le consulter peut venir au bureau de l'hôtel de ville, situé au 45, rue Beausoleil à la Ville de Saint-Gabriel, du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, et le vendredi, de 9 h à 12 h. Il est aussi possible de communiquer avec la Ville de Saint-Gabriel par téléphone au 450-835-2212 ou par courriel à mairie@ville.stgabriel.qc.ca.

Le présent règlement entrera en vigueur suivant les dispositions de la *Loi*.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 8^e jour du mois d'octobre 2024.



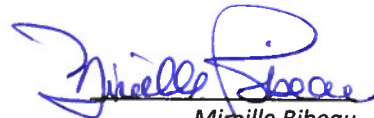
Mireille Bibeau

Directrice générale adjointe et trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉE, MIREILLE BIBEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET TRÉSORIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 8 OCTOBRE 2024 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 8^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2024.



Mireille Bibeau

Directrice générale adjointe et trésorière